

ASGSM - AGO COMPTES 2025

COMPTE RENDU FINANCIER EXERCICE 2025

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 notre activité a connu une légère augmentation par rapport à l'exercice précédent. Les résultats ont évolué comme suit :

- Les recettes se sont élevées à 38.823€ contre 37.949€ (+ 2.895€, soit +2,6%)
- Les dépenses et autres charges sont en baisse et sont de 35.268€ contre 39.110€ (- 3.841€, soit -9,82%)
- Les produits financiers (intérêts sur compte provision) sont de 743€
- Il en ressort donc un excédent de 4.298€ contre un **déficit de - 412€** au 31/12/2024

Pour rentrer davantage dans le détail :

- Au niveau des recettes :
 - Cotisation en baisse sensible (**- 6.101€**) en liaison avec la baisse du nombre de nos adhérents
 - Club des Partenaires, forte hausse des dons à hauteur de 9350€ contre 2.500€ en 2024. A noter que la quasi-totalité des dons a été enregistrée en décembre et que les sommes correspondantes seront investies au cours de l'année 2026.

- Au niveau des dépenses, des charges d'exploitation en baisse :
 - Baisse des dépenses EDG suite à la quasi absence de compétitions
 - Dotations en repli pour les équipes en compétitions Fédérales à 2.499€ contre 5.032€ l'an passé, en raison de la diminution du nombre d'équipes inscrites au niveau Fédéral
 - Dotations pour les compétitions organisées par la Commission Sportive, ces compétitions qui rappelons-le, profitent à tous les adhérents pour un total de 30.190 contre 23.715€
 - Les autres frais et charges externes (comptable, assurance, maintenance site internet, etc.) sont demeurées relativement stables

C'est donc au terme de toutes ces actions que nous dégageons un résultat positif de 4.298€ contre un déficit de **- 412€** en 2024

PRÉVISIONNEL 2026

Au niveau des recettes : 39.000€ (sous réserve des dons budgétés au Club des Partenaires)

- **Le Club des partenaires : encore peu de visibilité à 6 mois de la fin de l'année. Prévisionnel budgétaire reconduit à hauteur de 3.000€**
- **Subvention de fonctionnement Mairie : Attendu 4.500€, dont 1.500€ pour notre École de Golf, 1.500€ au titre de la subvention générale et 1.500€ au titre du Trophée de la ville de Sainte Maxime.**
 - **Je profite de mon propos pour renouveler à mon tour tous nos remerciements à la Ville pour son soutien**
- **Adhésions : relative stabilisation attendue à environ 300 adhérents (dont 35 jeunes de l'école de Golf) sur un total de 600 abonnés**

Au niveau des dépenses : 43.000€

- **Dépenses compétitions : soutien maintenu aux compétitions qui concernent tous nos adhérents. Détails à suivre lors de la présentation de l'activité sportive par le Président de la Commission Sportive.**
- **Soutien à notre École de Golf**
- **Renouvellement des tenus de nos équipes en compétition Fédérales et Amicales pour environ 4.000€**

Au total, budget prévisionnel pour 2026 serait déficitaire de 4000€. Il s'agit en fait du décalage entre les recettes enregistrées en 2025 et les dépenses réalisées en 2026 ainsi que je l'ai précisé précédemment.

L'excédent de 4000€ en 2025 a d'ores et déjà été utilisé en 2026.

Notre AS, comme toutes les AS, n'a pas vocation à faire des profits mais à présenter des comptes équilibrés dans la durée.

Je reste à votre disposition pour répondre à vos questions

Je vous demande le quitus sur ce bilan de l'exercice 2025